Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 056-200066777-20251127-CC_20251127_140-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL DE PLOËRMEL COMMUNAUTÉ

SÉANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 novembre à 18H00, les membres du conseil de Ploërmel Communauté se sont réunis à la salle des fêtes de Ploërmel, sous la présidence de Monsieur Patrick LE DIFFON, sur convocation en date du 20 novembre 2025 qui leur a été adressée par voie dématérialisée ou par écrit à leur domicile suivant le choix opéré par chacun conformément à l'article L.2121-10 du code général des collectivités territoriales.

Conseillers communautaires présents :
Martial LE BRETON ; Hania RENAUDIE ; Bruno GABARD ; Ronan COIGNARD ; Fabrice CARO ; Sophie COUTANT ; Jacques BIHOUÉE ; Edwige MESSAGER ; André BRIEND ; Kévin ARGENTIN ; Marie-Noëlle AMIOT ; Jean-Paul CARAFRAY ; Stéphane ROUAULT ; Joël LEMAZURIER ; Maryvonne GUILLEMAUD ; Nicolas JAGOUDET ; Didier GRELIER ; Jean-Yves JOSSE ; André JOSSE ; Michel PHILIPPE ; Michel BERTHO ; Didier BOURNE ; Solène LE MOING ; Yves CHASLES ; Anne VACHON (jusqu'à la délibération N°CC-162/2025) ; Gérard REYNAUD ; Fabienne BRIERO (à partir de la délibération N°CC-144/2025) ; Michel PICHARD ; Yolande MOREUL ; Josiane DENIS ; Nellie JOLIVET ; Patrick LE DIFFON ; Chantal NICOLAS ; Maurice OLIVIER ; Elisabeth DERVAL ; Jacques MIKUSINSKI ; Hélène de ROECK ; Jean-Michel BARREAU ; Ghislaine de GIVRÉ ; Alain HERVÉ ; Monique GARAUD ; Ghislaine COUDÉ-PELARD ; Christophe LAUNAY ; Charles-Édouard FICHET ; Daniel MANENC ; Christian LE NOË (jusqu'à la délibération N°CC-162/2025) ; Jean-Charles SENTIER ; Annick DELSAUT ; Michel GORTAIS ; Florence PRUNET ; Olivier MILLET ; Nathalie GEFFROY.

Conseillers communautaires absents ayant donné pouvoir :
Fanny LARMET donne pouvoir à Didier GRELIER ; Pierre-Jean JARNO donne pouvoir à Monique GARAUD ; Hervé BRULÉ donne pouvoir à Marie-Noëlle AMIOT.

Conseillers communautaires absents suppléés :
Martine GOUEDO suppléée par André JOSSE.

Conseillers communautaires absents :
Jean-Marc DUBOT ; Philippe LOUAPRE.

Fabrice CARO est désigné secrétaire de séance.

Nombre de conseillers :
En exercice : 57
Présents : 51 ; 52 à partir de la délibération N°CC-144/2025 ; 50 à partir de la délibération N°CC-163/2025
Votants : 54 ; 55 à partir de la délibération N°CC-144/2025 ; 53 à partir de la délibération N°CC-163/2025
Quorum : le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

OBJET : N°CC-140/2025 – PROPOS LIMINAIRES – COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT PAR DÉLÉGATIONS DU CONSEIL.

Rapporteur : Patrick LE DIFFON

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 056-200066777-20251127-CC_20251127_140-DE

Par délibérations N°CC-054/2020 du 16 juillet 2020, N°CC-085/2023 du 15 juin 2023 et N°CC-084/2025 du 22 mai 2025, le conseil communautaire a décidé, conformément à l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales, de déléguer au président un certain nombre de compétences dans le but d'assurer une simplification et une meilleure efficacité dans la gestion des affaires courantes.

Il doit être rendu compte périodiquement au conseil des décisions prises par le président. Ces décisions sont les suivantes :

⇨ Décider de la conclusion, de la révision et de la reconduction du louage de choses, à titre gratuit ou onéreux, sur le domaine public ou privé, pour une durée n'excédant pas douze ans.

N° DE LA DÉCISION	DATE DE LA DÉCISION	OBJET DE LA DÉCISION
N°D-115/2025	20/08/2025	Preneur : BE RESILIENT GROUP (BRG) Localisation : bureau – Pépinière d'entreprises – Ploërmel Type d'usage : conseil en système informatique et programmation Durée : 24 mois, du 01/09/2025 au 31/08/2027 Montant : 12,00 € HT / m² / mois soit 140,64 € HT.
N°D-116/2025	20/08/2025	Preneur : La Fontaine à Pains du Porhoët Localisation : atelier relais C – PA du Bois Vert – Ploërmel Type d'usage : boulangerie Durée : 24 mois, du 01/09/2025 au 31/08/2027 Montant : 620,63 € HT / mois.
N°D-117/2025	20/08/2025	Preneur : ADMR – avenant 1 Localisation : espace de stockage – Maison des Solidarités – Mauron Type d'usage : stockage Objet de l'avenant : prolongation de la convention de mise à disposition pour une durée de 6 mois, soit jusqu'au 31/03/2026, à compter du 01/10/2025. Autres clauses : inchangées.
N°D-118/2025	27/08/2025	Preneur : OBH Evenement Localisation : parcelle ZO 387 – Base de loisirs du Lac au Duc – Taupont Type d'usage : organisation de l'animation Breizh Games Durée : la journée du 27/08/2025 Montant : gratuit.
N°D-120/2025	02/09/2025	Preneur : Ploërmel Communauté Bailleur : Commune de Guégon Localisation : bâtiment garderie périscolaire – Guégon Type d'usage : accueils collectifs de mineurs Durée : 28 mois, du 01/09/2025 au 31/12/2027 (les mercredis) avec reconduction possible de manière tacite pour une durée de 36 mois Montant : calculé sur la base des charges de fonctionnement des locaux, proratisée en fonction de la surface occupée et de la durée d'occupation.
N°D-121/2025	02/09/2025	Preneur : Ploërmel Communauté Bailleur : Commune de Guégon Localisation : bâtiment école Saint-Gildas – Guégon Type d'usage : accueils collectifs de mineurs Durée : 28 mois, du 01/09/2025 au 31/12/2027 (les mercredis) avec reconduction possible de manière tacite pour une durée de 36 mois Montant : calculé sur la base des charges de fonctionnement des locaux, proratisée en fonction de la surface occupée et de la durée d'occupation.

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 056-200066777-20251127-CC_20251127_140-DE

N°D-122/2025	03/09/2025	Preneur : Collectif Noom Localisation : parcelle ZE 219 – PA Belleville – Campénéac Type d'usage : parc de stationnement pour l'organisation d'un évènement Durée : le week-end du 13 au 14 septembre 2025 Montant : gratuit.
N°D-123/2025	03/09/2025	Preneur : Les Petits Loupiots du Lac – avenant n°1 Localisation : parcelle ZO 387 – Base de loisirs du Lac au Duc – Taupont Type d'usage : waterball, vente de chichis beignets et granitas Objet de l'avenant : prolongation de la convention d'occupation pour les week-ends du mois de septembre 2025.
N°D-124/2025	03/09/2025	Preneur : Département du Morbihan Localisation : salle de restauration – Maison de l'Enfance – Josselin Type d'usage : atelier éveil musical « DOREMI » Durée : 34 mois, du 11/09/2025 au 06/07/2028 le jeudi (hors vacances scolaires) de 09h30 à 10h30 Montant : gratuit.
N°D-126/2025	03/09/2025	Preneur : La Compagnie du Val Morgane Localisation : parcelle A 560 et local technique – Tréhorenteuc Type d'usage : festival de la Samhain Durée : 2 jours, du 31/10/2025 au 01/11/2025 Montant : gratuit.
N°D-127/2025	16/09/2025	Preneur : EQUANS – Agence Bretagne Localisation : parcelle ZO 387 – Base de loisirs du Lac au Duc – Taupont Type d'usage : organisation d'une journée de sensibilisation sur la sécurité au travail Durée : demi-journée du 26/09/2025 Montant : 20,00 € pour toute la durée d'occupation.
N°D-128/2025	16/09/2025	Preneur : UNSS Morbihan Localisation : parcelle ZO 387 – Base de loisirs du Lac au Duc – Taupont Type d'usage : organisation du quadrathlon Durée : la journée du 08/10/2025 Montant : gratuit.
N°D-130/2025	16/09/2025	Bailleur : Commune de Mauron Preneur : Ploërmel Communauté Localisation : services techniques – Mauron Type d'usage : stationnement du bus France Services Durée : 24 mois, du 30/06/2025 au 29/06/2027 Montant : forfait de 5,00 €/mois pour l'électricité.
N°D-131/2025	22/09/2025	Preneur : ADMR Localisation : bâtiment – Place Henri Thébault – Mauron Type d'usage : bureaux et stockage Durée : 6 ans, du 01/10/2025 jusqu'au 30/09/2031 Montant : 520,00 €/mois.
N°D-132/2025	22/09/2025	Preneur : M. Matthieu FLEURY Localisation : bureau – pépinière d'entreprises – La Trinité-Porhoët Type d'usage : étiopathe Durée : 24 mois, du 15/10/2025 au 14/10/2027 Montant : - 1ère année : 4,00 € HT/m²/mois, soit 60,00 € HT, - 2ème année : 6,00 € HT/m²/mois, soit 90,00 € HT.
N°D-133/2025	26/09/2025	Bénéficiaire : Secours populaire Véhicule prêté : fourgon Renault Master AC-702-JN Type d'usage : collecte de denrées alimentaires

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 056-200066777-20251127-CC_20251127_140-DE

		Durée : 2 jours, du 03/10/2025 au 04/10/2025 Montant : gratuit.
N°D-134/2025	26/09/2025	Preneur : La Fontaine à Pains du Porhoët Localisation : atelier relais n°1 – PA du Bois Vert – Ploërmel Type d'usage : activité de boulangerie Durée : 24 mois, du 01/10/2025 au 30/09/2027 Montant : 620,00 € HT / mois.
N°D-137/2025	26/09/2025	Preneur : Fédération de pêche du Morbihan Localisation : parcelles ZH 12, ZH 132, ZH 008, ZH 007 – Base du Rouvray – Guégon Type d'usage : organisation de la rencontre Juniors Fishing Tour Leurres Durée : la journée du 18/10/2025 Montant : gratuit.
N°D-140/2025	08/10/2025	Bénéficiaire : Ploërmel Communauté Prêteur : Comité des festivités et du festival médiéval de Josselin Objet du prêt : costumes médiévaux Type d'usage : organisation d'un tournage de court métrage par le service enfance-jeunesse de Ploërmel Communauté Durée : 5 jours, du 20/10/2025 au 24/10/2025 Montant : gratuit.
N°D-141/2025 N°D-134/2025	09/10/2025	Preneur : La Fontaine à Pains du Porhoët Localisation : atelier relais n°1 – PA du Bois Vert – Ploërmel Type d'usage : activité de boulangerie Durée : 24 mois, du 08/10/2025 au 07/10/2027 Montant : 620,00 € HT / mois.
N°D-145/2025	21/10/2025	Preneur : Barik' À Son Localisation : parcelle ZE 219 et une partie de l'atelier relais – PA Belleville – Campénéac Type d'usage : stockage Durée : 12 mois, du 01/07/2025 au 30/06/2026 Montant : gratuit.
N°D-146/2025	21/10/2025	Preneur : Ploërmel Communauté Bailleur : Commune de Ploërmel Localisation : une partie de l'école Françoise Dolto – Ploërmel Type d'usage : installation de services liés à la petite enfance et à l'enfance Durée : 28 mois, du 01/09/2025 au 31/12/2027 Montant : 1 351,24 €/mois.
N°D-147/2025	21/10/2025	Preneur : GAEC de la Ville Gourio Localisation : parcelles YH 242, YH 342 et YH 420 – PA Camagnon – Ploërmel Type d'usage : exploitation agricole conventionnelle (foin) Durée : 12 mois, du 01/12/2025 au 30/11/2026 Montant : gratuit.
N°D-148/2025	20/10/2025	Preneur : Ploërmel Communauté Bailleur : M. Alain de ROHAN Localisation : espaces intérieurs et extérieurs – Château de Josselin – Josselin Type d'usage : tournage d'un court-métrage par le service enfance-jeunesse de Ploërmel Communauté Durée : 4 jours, du 20/10/2025 au 24/10/2025 Montant : gratuit.
N°D-149/2025	20/10/2025	Preneur : Chenevia Localisation : atelier relais n°1 – PA des Nouettes – Loyat Type d'usage : production de molécules Durée : 36 mois, du 20/10/2025 au 19/10/2028

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 056-200066777-20251127-CC_20251127_140-DE

		Montant : 1ère année : 2,00 € HT/m²/mois soit 589,00 € HT ; 2ème année : 2,50 € HT/m²/mois soit 883,50 € HT ; 3ème année : 3,00 € HT/m²/mois soit 883,50 € HT.
N°D-150/2025	23/10/2025	Preneur : Commune de Josselin Localisation : parcelle AE 447p – PA Belle Alouette – Josselin Type d'usage : création d'un cheminement doux Durée : 12 ans, du 02/10/2025 au 01/10/2037 Montant : gratuit en contrepartie de l'aménagement et l'entretien du cheminement doux.
N°D-151/2025	24/10/2025	Preneur : Commune de Josselin Localisation : parcelles AB 823, AB 1023 et AE 450 – PA Belle Alouette – Josselin Type d'usage : création d'un cheminement doux Durée : à compter de la date de signature de la convention et jusqu'à la date effective de cession des parcelles entre les parties Montant : gratuit.

⇨ **Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 200 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants quel que soit le montant du marché lorsque les crédits sont inscrits au budget.**

N° DE LA DÉCISION	DATE DE LA DÉCISION	OBJET DE LA DÉCISION
N°D-113/2025	04/08/2025	Objet du marché : construction d'un espace jeunesse à Ploërmel – avenant 1 Lot concerné : 4 – Couverture bardage bac acier et photovoltaïque Titulaire : AR Toitures (Bohal, 56) Objet de l'avenant : remplacement des panneaux photovoltaïques sous ETN par un système sous avis technique (ATEX) Montant initial : 124 238,12 € HT Incidences financières : + 2 092,21 € HT, Nouveau montant : 126 330,33 € HT.
N°D-114/2025	05/09/2025	Objet du marché : mission de maitrise d'œuvre pour l'aménagement du PA du Bois Vert 3 à Ploërmel Titulaire : ARTELIA (Saint-Ouen-sur-Seine, 93) Montant : 29 800,00 € HT.
N°D-135/2025	25/09/2025	Objet du marché : groupement de commandes pour la location et l'entretien d'articles textiles – avenant 2 Lot concerné : 1 – vêtements de travail Titulaire : INITIAL (Cléguer, 56) Objet de l'avenant : prolongation de la durée du marché jusqu'au 30/01/2026 pour la mise en place du nouveau marché Montant initial : - Ploërmel Communauté : 25 000,00 € HT, - Commune de Mauron : 2 000,00 € HT, - Commune de Ploërmel : 35 000,00 € HT Incidences financières : aucune sur le montant maximum.
N°D-136/2025	25/09/2025	Objet du marché : travaux d'assainissement sur les communes de Mauron, Taupont et Guilliers – avenant 1 Titulaire : EUROVIA BRETAGNE (Theix, 56) Objet de l'avenant : prise en compte de travaux en plus-value et en moins-value rendus nécessaires par une adaptation technique du marché lors de la réalisation des travaux et prolongation du marché jusqu'au 30/04/2026 Montant initial : 925 918,90 € HT (toutes tranches affermies

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 056-200066777-20251127-CC_20251127_140-DE

		confondues) Incidences financières : + 182 893,57 € HT, Nouveau montant : 1 108 812,47 € HT (toutes tranches affermies confondues).
N°D-138/2025	03/10/2025	Objet du marché : aménagements paysagers extérieurs de la maison de l'enfance de Josselin – avenant 3 Titulaire : ALTHEA NOVA 56 (Questembert, 56) Objet de l'avenant : suite à une erreur d'implantation de massifs ayant eu un impact sur l'aménagement extérieur du projet, Ploërmel Communauté a dû adapter son projet en faisant appel à une autre solution technique via une autre entreprise. Le surcoût pour Ploërmel Communauté engendré par cette erreur du titulaire est régularisée par le présent avenant. Montant initial : 175 700,40 € HT Montant après avenants 1 et 2 : 176 780,40 € HT Incidences financières : - 1 460,00 € HT, Nouveau montant : 175 320,40 € HT.
N°D-143/2025	14/10/2025	Objet du marché : réservation de berceaux dans un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) sur la commune de la Grée-Saint-Laurent Conformément à l'article R.2185-1 du code de la commande publique, déclaration sans suite au motif d'une insuffisance de concurrence.

⇨ Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires.

N° DE LA DÉCISION	DATE DE LA DÉCISION	OBJET DE LA DÉCISION
N°D-129/2025	16/09/2025	Suppression de la régie d'avances « Matériel et équipements informatiques » à compter du 20/09/2025.

⇨ Passer des contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre y afférentes

N° DE LA DÉCISION	DATE DE LA DÉCISION	OBJET DE LA DÉCISION
N°D-142/2025	08/10/2025	Objet : remboursement par Groupama de 2 537,36 € concernant les dommages subis sur le complexe sportif de Mauron ainsi que le matériel volé.

✧ ✧ ✧ ✧ ✧ ✧ ✧

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire procède à un vote qui donne les résultats suivants :

. **Votants** : 54
. **Pour** : 54
. **Contre** : 0
. **Abstention** : 0
. **Suffrages exprimés** : 54
. **Majorité absolue** : 28

➢ Compte tenu de ces éléments,
Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 056-200066777-20251127-CC_20251127_140-DE

- **PREND ACTE** des décisions prises par le président par délégations du conseil.

Pour extrait certifié conforme,

Le président de Ploërmel Communauté
Patrick LE DIFFON

Le secrétaire de séance,
Fabrice CARO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux préalable par voie postale au siège de la communauté de communes (Place de l'hôtel de ville, BP 133, 56 804 Ploërmel cedex) et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes par voie postale (3, Contour de la Motte, CS 44 416, 35 044 Rennes cedex) ou par voie électronique (application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.